



SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE S.A.
NATIONAL REFINING COMPANY LTD.

DÉCISION N° 010 /SONARA/DG/CAB DU 24 AVR 2023

PORTANT ATTRIBUTION À L'ENTREPRISE ATEF INDUSTRIEL Sarl
DU MARCHÉ RELATIF À LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS
DE FROID ET CLIMATISATION DE LA SONARA.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SONARA,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
- Vu le décret n°73/135 du 24 mars 1973 portant création d'une Société Nationale de Raffinage ;
- Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu la résolution n°03/CA/2019 du 14 Janvier 2019 portant nomination d'un nouveau Directeur Général à la Société Nationale de Raffinage (SONARA) ;
- Vu la résolution n°2/SONARA/AGE/07/2018 de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juillet 2018 approuvant la modification des Statuts de la Société Nationale de Raffinage, mis en conformité avec la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu la résolution n°02/CA/2018, adoptant les Modalités de Passation des Marchés de la SONARA ;
- Vu la correspondance n°CIPM/S248/PA/005.23 du 20 Avril 2023 portant proposition d'attribution du Marché consécutif à l'Appel d'Offres n°005.23/AONO/SONARA/CIPM/2023 ;

DÉCIDE :

Article 1 : Le Marché relatif à la maintenance des installations et équipements de froid et climatisation de la SONARA, consécutif à l'Appel d'Offres National Ouvert n°005.23/AONO/SONARA/CIPM/2023 du 1^{er}/03/2023 est attribué à l'entreprise **ATEF INDUSTRIEL Sarl**, B.P. 12138 Douala, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **FCFA 34.582.500** (trente-quatre millions cinq cent quatre-vingt-deux mille cinq cent), et une durée d'exécution de **dix (10) mois**.

Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés Publics édité par l'ARMP, et partout où besoin sera.



Ampliation: (1) MINMAP - (2) ARMP - (3) ATEF INDUSTRIEL Sarl - (4) CIPM/SONARA - (5) Chrono - (6) Archives



Head Office / Siège Social Cape Limboh - P.O. Box / B.P. 365 Limbe - République du Cameroun / Republic of Cameroon

Tel.: (237) 233 33 22 38 / 233 33 22 39 / 233 42 38 15 / 233 42 38 17 · Fax: (237) 233 33 21 88 / 233 42 34 44 · www.sonara.cm

Société Anonyme au Capital de 19 560 062 500 F CFA · TPRR/RC/LBE/2002/B/033 · N° de contribuable: M 1276 0000 0247 N